

Procès-verbal de la réunion du 12 avril 2011

Présents: Michel Francoeur (président de la Fédération, lac St-Pierre), Jean Lafrenière (Maire de VDM), Jacques Laurin (conseiller, MVDM), Carole St-Pierre (lac Clair), Linda Brière (directrice de la Fédération, lac McArthur), Michel Goulet (lac Achigan), Claude Bergeron (directeur de la Fédération, PSL), Dale Taylor (lac Brassard), Dan Brazeau (lac McFee).

ACTIONS	QUI Est responsable	QUAND Date anticipée	STATUT
<p>Réunions du Conseil d'administration:</p> <p>1. L'horaire des prochaines réunions du conseil de la Fédération :</p> <p>1. 7 juin 2011</p> <p>18h30 Salle du Conseil de MVDM</p> <p>2. <u>Journée sur la qualité de l'eau</u> : le samedi 16 juillet, de 10h à midi au centre communautaire du Parc Thibault (Secteur St-Pierre-de-Wakefield)</p>	<p>Conseil de la FVDM et Mélanie Renaud (Nouvelle Coordonnatrice de la Fédération)</p>	<p>2011</p>	<p>Approuvé</p>
<p>Affaires publiques :</p> <p>1. <u>Règlement sur la tonte de pelouse</u> : la MVDM a pris des mesures afin d'assurer la mise en œuvre du nouveau règlement auprès des résidents des lacs St-Pierre et Girard. En effet, plus de 1500 photos de berges ont été prises par la MVDM en 2010. Environ 25% des résidences n'étaient pas conformes au nouveau règlement et la MVDM a envoyé de nombreuses lettres d'avertissement aux propriétaires des terrains non conformes. La MVDM a l'intention de visiter en 2011 les lacs visés par le projet ÉcoAction de la Fédération, soit les lacs McArthur et Dam. Aussi, la MVDM confirme qu'elle appliquera ce règlement suite à la réception de plaintes formelles. Lors de la réunion du 8 février, Grant Walsh, de l'association du Lac St-Pierre, a présenté leur nouveau système des « Capitaines de baies ». Une quinzaine de résidents du lac se sont portés volontaires comme capitaines et ont été assignés à une quinzaine de baies ou parties du lac, y compris le lac McMullin. Leur rôle consistera à informer et sensibiliser les résidents de leurs baies respectives sur les défis et solutions en matière de qualité de l'eau des lacs. De façon plus spécifique, les résidents seront renseignés sur les règlements municipaux applicables, notamment le règlement interdisant la tonte de gazon sur les cinq premiers mètres de la berge, et sur l'importance de reboiser les berges,</p>	<p><u>Fédération</u> M. Francoeur M. Renaud</p> <p><u>Lac St-Pierre</u> Russell Rieger, Grant Walsh et</p> <p><u>MVDM</u> J. Laurin A. Turcotte</p>	<p>Printemps 2011</p>	<p>En cours</p>

<p>d'utiliser des produits domestiques sans phosphates et d'assurer la conformité de leurs fosses septiques. Lorsque certains résidents seront récalcitrants à l'égard du respect des règlements, les Capitaines de baies pourront transmettre des plaintes à la MVDM ou à Russell Rieger de l'association du Lac St-Pierre. Les Capitaines de baie ont également pour mandat d'informer les résidents sur la détection d'algues bleues afin de faciliter la transmission de l'information à la Municipalité et au Ministre de l'Environnement pour que des tests de toxicité soient effectués. Une rencontre est prévue avec tous les Capitaines de baies le 30 avril. Ils visiteront 250 résidences et remettront des trousseaux d'information très complètes. L'objectif est également d'augmenter le nombre de membres de l'Association. Si ce projet s'avère efficace, les autres associations seront encouragées à s'inspirer de ce modèle pour leurs lacs.</p>			
<p>2. <u>Le barrage</u> entre le lac Brassard et le lac McGregor est en très mauvais état et représente une préoccupation majeure pour la Fédération et les résidents de ces lacs. La firme DESSAU a récemment fait l'estimé des coûts pour reconstruire le barrage, soit 7 millions de dollars. Le Maire de VDM a soumis l'étude de la firme DESSAU à la Ministre provinciale Normandeau et la MVDM attend une réponse du MDDEP et du MAMROT durant le printemps 2011. En date de la présente réunion, la MVDM est toujours en attente d'une réponse de Québec.</p>	<p><u>MVDM</u> J. Lafrenière</p> <p><u>Fédération</u> M. Francoeur M. Renaud</p> <p><u>Lac Brassard</u> P.Brennan</p>	<p>Printemps 2011</p>	<p>En cours</p>
<p>3. <u>Pollution au Lac McGregor</u> : Afin de limiter la pollution associée à la pêche sur la glace au Lac McGregor, la MVDM a adopté un règlement afin de mieux contrôler l'accès hivernal au Lac McGregor par la rampe municipale et de réglementer les activités de pêche sur la glace par la rampe municipale. Par ailleurs, ce nouveau règlement interdit l'accès au lac par la rampe municipale aux « Wakeboats ». L'accès est déjà interdit aux motomarines. Ces deux types d'embarcation ont été ciblés à cause de la grosseur des vagues générées par ces embarcations et leur contribution à l'érosion des rives. La MVDM a transmis un article à ce sujet à la Fédération pour les fins de l'édition de juin 2011 du bulletin <i>Échos de nos lacs</i>.</p>	<p><u>Fédération</u>, M. Renaud E. Logue</p> <p><u>MVDM</u> J. Laurin</p>	<p>Avril 2011</p>	<p>Complété</p>
<p>4. <u>Motomarines et « Wakeboats » au Lac St-Pierre</u> : la Fédération suggère à la MVDM de mettre en place un règlement pour prévenir l'entrée de motomarines et de « Wakeboats » au Lac St-Pierre par la rampe municipale parce que l'interdiction d'accès au Lac McGregor pour ces embarcations a un effet de refoulement vers le Lac St-Pierre (les deux seules rampes municipales à Val-des-Monts sont aux lacs St-Pierre et McGregor). La Fédération suggère aussi d'imposer les mêmes normes à la rampe du lac St-Pierre qu'à celle</p>	<p><u>Fédération</u> M. Francoeur M.Renaud</p> <p><u>MVDM</u> J.Laurin A. Turcotte</p>	<p>Avril 2011</p>	<p>En cours</p>

<p>du lac McGregor, c'est-à-dire d'utiliser une barrière verrouillable afin de contrôler le nombre d'embarcations qui ont accès au Lac St-Pierre par la rampe municipale, imposer un quota sur le nombre de bateaux qui ont accès au lac et exiger le lavage des bateaux qui ont accès à la rampe. Le Conseil de la MVDM a adopté un règlement interdisant l'utilisation de la rampe du lac St-Pierre pour les motomarines et les « Wakeboats », et une pancarte sera installée sous peu par la MVDM à côté de la rampe. En ce qui a trait à l'installation d'une barrière afin de contrôler les entrées des bateaux comme au lac McGregor, le ministère des Transports s'objecte à toute mesure de contrôle du trafic parce que ceci pourrait causer un refoulement des véhicules et créer des problèmes de sécurité routière sur la route 307 qui est adjacente à la rampe. La MVDM est toutefois à la recherche d'un autre emplacement sur le lac St-Pierre pour la rampe à bateau, un emplacement plus grand qui permettrait d'installer une barrière, des aires de stationnement, des tables de pique-nique, etc., et d'avoir un employé de la MVDM qui voit à l'application du nouveau règlement en contrôlant l'accès à la rampe. Par ailleurs, à la fin du mois d'août la rampe sera allongée et élargie afin de la rendre plus sécuritaire. Au nom de la Fédération et de l'Association du lac St-Pierre, le président de la réunion, M. Francoeur, a remercié le Maire et le conseiller Laurin pour le nouveau règlement</p>			
<p>5. <u>Remplacement du Coordonnateur de la Fédération</u> : Un concours a été lancé afin de trouver un successeur à Yann Gagnon pour le poste de Coordonnateur de la Fédération. (NB : le nom du ou de la successeur(e) n'était pas connu lors de la réunion du 12 avril, mais la nouvelle Coordonnatrice, Mélanie Renaud, a commencé à travailler le mercredi 27 avril après s'être classée première dans le cadre du concours.) Tous nos remerciements aux membres du comité de sélection, Claude Bergeron, Linda Brière et Grant Walsh.</p>	<p><u>Fédération</u> C.Bergeron, Linda Brière et Grant Walsh</p>		<p>Complété</p>
<p>6. <u>Rencontre entre la MVDM et la Fédération</u> : le 21 mars, Michel Francoeur a rencontré le Maire Jean Lafrenière, M. Julien Croteau, directeur général adjoint, M. André Turcotte, directeur de l'Environnement et Mme Stéphanie Giroux, directrice des Finances. Il s'agit d'une rencontre annuelle afin de faire le point sur le partenariat entre la MVDM et la Fédération. La réunion fut très constructive et le procès-verbal sera transmis aux associations.</p>	<p><u>Fédération</u> M.Francoeur</p> <p><u>MVDM</u> Maire Jean Lafrenière</p>		<p>Complété</p>
<p>Environnement :</p> <p>1. <u>ÉcoAction 2010</u> : La prochaine étape du projet est la visite printanière des plantations par la coordonnatrice pour en évaluer la réussite. De plus, les résultats de cet important projet seront publiés en détails dans l'édition de juin 2011 du bulletin <i>Échos de</i></p>	<p><u>Fédération</u> M. Francoeur M. Renaud</p>	<p>Mai 2011</p>	<p>En cours</p>

<i>nos lacs.</i>			
<p>2. <u>ÉcoAction 2011</u> : Une demande d'aide financière a été présentée à Environnement Canada pour la mise sur pied d'un projet de reboisement des berges des lacs McArthur et Dam à l'été 2011. Une réponse d'Environnement Canada est attendue vers mai 2011.</p>	<p><u>Fédération</u> M.Renaud <u>Lac McArthur</u> L. Brière <u>Lac Dam</u> P. Kehoe</p>	<p>Mai 2011</p>	<p>À venir</p>
<p>3. <u>PPEEE</u> : La Fédération a présenté une demande d'aide financière à Environnement Canada dans le cadre du Programme de partenariat sur les espèces exotiques envahissantes. Ce projet vise à empêcher et freiner la propagation du Myriophylle à épi dans les lacs de Val-des-Monts et ce dans le cadre de deux volets : l'inventaire des herbiers de Myriophylle à épi dans les lacs St-Pierre, McArthur, Grand et McGregor, et la création d'un plan d'action visant la détection précoce du Myriophylle à épi et la gestion des herbiers dans les lacs de Val-des-Monts. Nous sommes toujours en attente d'une réponse.</p>	<p><u>Fédération</u> M. Francoeur M. Renaud</p>	<p>Mai 2011</p>	<p>À venir</p>
<p>4. <u>Programme d'aide financière à l'ensemencement des lacs et des cours d'eau et Fête de la pêche</u>: une demande d'aide financière a été présentée au Ministère des Ressources naturelles et de la faune du Québec pour l'ensemencement du lac McGregor dans le cadre de la Fête de la pêche du 11 juin 2011 au lac McGregor. La demande a été acceptée, tout comme la demande de 60 cannes à pêche et 60 permis de pêche pour la Fête de la pêche avec les enfants de deux écoles primaires de Val-des-Monts. La MVDM assurera le contrôle du trafic lors de cette journée.</p>	<p><u>Fédération</u> E. Logue M. Renaud</p> <p><u>MVDM</u> A.Turcotte</p>	<p>Juin 2011</p>	<p>Approuvé</p>
<p>7. <u>Fondation de la Faune du Québec</u> : la Fédération a présenté une demande d'aide financière à la Fondation de la Faune du Québec pour la mise sur pied d'un projet visant l'amélioration de la qualité des habitats fauniques dans les lacs de Val-des-Monts. Le projet vise à publier un guide technique et la mise sur pied d'ateliers de formation pour l'assemblage de plateformes de nidification pour huards. La demande a été refusée.</p>	<p><u>Fédération</u> M. Francoeur M. Renaud</p>		<p>Refusé</p>
<p>8. <u>Arbres gratuits de COBALI</u> : l'an dernier, la Fédération avait commandé 4 700 arbres pour les résidents de Val-des-Monts. Toutefois, comme la commande devait être donnée au plus tard le 13 avril alors que la Fédération n'avait pas encore engagé de successeur au Coordonnateur, la Fédération ne coordonnera pas la commande et la distribution de ces arbres cette année. Elle le fera toutefois l'an prochain. Mais les associations peuvent commander les arbres directement en communiquant avec Janic Larivière de COBALI au 819-440-2422.</p>	<p><u>Fédération</u> M.Francoeur M.Renaud</p>		<p>Remis à l'an prochain</p>

<p>9. <u>Distribution de bouteilles pour les échantillons d'eau des lacs et les tests de phosphate</u> : au début de la réunion, des représentants de 8 associations ont reçu des bouteilles et des conseils afin de prendre des échantillons d'eau des lacs et de faire tester les échantillons pour leur teneur en phosphate. Pour les lacs qui ne seraient pas en mesure de prendre des échantillons d'eau, veuillez communiquer avec la Coordinatrice de la Fédération, Mélanie Renaud, qui pourra aller prendre les échantillons sur votre lac. Les coordonnées de Mélanie sont : sapinbaumier@hotmail.com.</p>	<p><u>Fédération</u> M.Renaud</p>	<p>Fin avril – Début mai</p>	<p>En cours</p>
<p>Finance et adhésion :</p> <p>1. <u>Subvention de la MVDM</u> : la MVDM a confirmé la subvention de 65 000\$ accordée à la Fédération pour 2011. Un premier versement a été effectué.</p> <p>2. <u>Adhésion et cotisations des associations</u> : le comité exécutif de la Fédération désire proposer une nouvelle structure de cotisation annuelle pour les associations. Le président de la Fédération va communiquer avec tous les président(e)s des associations afin de connaître leur point de vue à ce sujet. La possibilité d'un vote par courriel a notamment été soulevée.</p>	<p><u>Fédération</u> M. Francoeur C. Mondoux</p> <p><u>MVDM</u> J. Lafrenière</p> <p><u>Fédération</u> M. Francoeur et Comité exécutif</p>	<p>Printemps 2011</p> <p>Printemps 2011</p>	<p>Approuvé</p> <p>En cours</p>
<p>Communications :</p> <p>1. <u>Échos de nos Lacs</u> : L'édition du printemps 2011 sera publiée en juin 2011. Le Maire Jean Lafrenière a soumis un article pour l'édition de juin et la MVDM a également soumis un article sur la nouvelle réglementation de la rampe du lac McGregor et de la plage Pélissier.</p> <p>2. <u>Constitution de la Fédération</u> : les documents constitutifs de la Fédération seront transmis à toutes les associations.</p> <p>3. <u>Club de ski de fond Nakkertok</u> : la Fédération a été approchée par le Club de ski Nakkertok afin de l'appuyer dans ses démarches judiciaires l'opposant à la MVDM relativement à l'expropriation proposée d'une partie du terrain utilisé par le Club aux abords de la route 366 pour ses activités de ski de</p>	<p><u>Fédération</u> M.Francoeur. M. Renaud</p> <p><u>Fédération</u> M.Francoeur M.Renaud</p> <p><u>Fédération</u> M.Francoeur</p>	<p>Juin 2011</p> <p>Mai 2011</p>	<p>À venir</p> <p>À venir</p> <p>Dossier clos</p>

<p>randonnées et de raquettes. Dans la mesure où ce différend entre le Club Nakkertok et la MVDM n'est pas principalement de nature environnementale, la Fédération ne prend pas position dans ce dossier. Évidemment les membres de la Fédération sont libres de prendre position à titre personnel pour une partie ou l'autre.</p>			
<p>4. <u>Programme de compostage volontaire de la MVDM</u> : le Maire Lafrenière a informé l'assemblée du lancement d'un nouveau programme de compostage qui vise à encourager les résidents de Val-des-Monts à réduire la quantité de leurs déchets (chaque citoyen produit en moyenne une demi-tonne de déchets annuellement). La MVDM distribuera à qui en fera la demande des composteurs domestiques de 300 litres, accompagnés d'un guide complet pour la somme de 20\$. Trois sessions gratuites de 90 minutes seront offertes à tous ceux désireux de se procurer un composteur. Pour réserver un composteur, veuillez contacter Mme Shan RaderMaker au 819.457.9400 (poste 2315) ou à shanradermaker@val-des-monts.net. Les sessions d'information seront tenues le 14 mai, de 10h à midi, à l'édifice du parc J.-A. Perkins ; le 4 juin, de 10h à midi, à l'édifice du Carrefour (Hôtel de ville) ; et le 18 juin, de 10h à midi, à l'édifice du parc St-Germain.</p>	<p><u>MVDM</u> Mme Shan Radermaker</p>	<p>Mai et juin 2011</p>	<p>En cours</p>
<p>5. <u>Du gaz de schiste à Val-des-Monts ?</u> Afin de renseigner les membres de la Fédération sur cet enjeu très médiatisé au Québec et ailleurs, M. Les White, résident de Val-des-Monts et géologue au sein de l'entreprise LRG Geological Consulting, sera à l'ordre du jour lors de la rencontre du 7 juin de la Fédération.</p>	<p><u>Fédération</u> M.Francoeur</p>	<p>Juin 2011</p>	

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DE LA FÉDÉRATION
7 juin 2011 @ 18h30 à la salle du conseil de la MVDM

